



N° 003/MFB/SE/STP-P/19

NOTE CIRCULAIRE

A l'attention de tous les responsables du Ministère des Finances et du Budget

Il vous est demandé d'informer votre personnel que l'Agence Française de Développement au Tchad et le Ministère des Finances et du Budget ont signé, le 22 mars 2019, la Convention de financement du Projet d'Appui à la Gestion intégrée des Finances Publiques (PAGIF) qui vise à accompagner, sur une durée de quatre (4) ans, la bonne mise en œuvre de la réforme comptable au Tchad.

Pour l'implémentation de ce nouveau projet, les parties prenantes ont convenu de recruter un chef de projet dédié, lequel sera placé auprès du Secrétariat Technique Permanent du Plan d'Action pour la Modernisation de la gestion des Finances Publiques (STP-PAMFIP) qui en est la cellule de gestion.

En plus des autres qualifications requises dans les termes de référence ci-joints, les candidats intéressés doivent être détenteurs d'un diplôme d'inspecteur de trésor.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, sous plis fermés, au STP-PAMFIP au plus tard le vendredi 17 mai 2019 à 11 heures 00.

Le Ministre des Finances et du Budget

Allali Mahamat Abakar



06 MAI 2019

ALLALI MAHAMAT ABAKAR

**PROJET D'APPUI A LA GESTION INTEGREE DES FINANCES PUBLIQUES
(PAGIF)**

RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET

Termes de référence

1. Contexte et justification

Le Ministère des Finances et du Budget a engagé dans le cadre du Plan d'Action pour la Modernisation de la gestion des Finances Publiques (PAMFIP), des réformes visant la réorganisation des services et la modernisation des outils de travail de la Direction Générale des Services du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGSTCP). L'objectif principal est la promotion de la bonne gouvernance au travers du renforcement de la transparence de l'information financière et comptable. Ces réformes doivent se traduire par :

- L'adaptation du cadre réglementaire pour assurer sa concordance avec les textes et directives communautaires de la CEMAC afin de garantir l'orthodoxie budgétaire, comptable et financière des opérations et se mettre en cohérence avec les critères de convergence au plan de la législation communautaire, notamment ceux liés à la surveillance multilatérale des finances publiques dans le cadre de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- L'adaptation du plan comptable pour permettre une meilleure description et une centralisation fiable et rapide des opérations ;
- La conception de nouvelles procédures permettant d'assurer une gestion rigoureuse de la trésorerie de l'Etat ;
- L'élaboration d'un système de consolidation conforme aux principes de la comptabilité publique, la recherche des voies et moyens permettant de donner aux Autorités de l'État, sans délais, une information comptable et financière de qualité ;
- La modernisation du système d'informations financières, en résolvant les faiblesses de l'ancien système, à l'effet de le rendre conforme à l'environnement nouveau de la mondialisation, des transferts de technologies et de développement des Technologies de l'Information et de Communication (TIC).

Parmi les actions prioritaires retenues dans le cadre du SDI 2012-2014 figure la mise en place d'un système comptable et financier de l'Etat ouvert pour une intégration dans le système de gestion des finances publiques.

Le nouveau système comptable et financier de l'Etat doit concilier les besoins d'une gestion courante saine et ceux d'une gestion prévisionnelle performante par le biais d'un système décisionnel, qui prend en charge l'organisation de la comptabilité publique au TCHAD et les standards appliqués dans la zone CEMAC.

Dans ce cadre, l'AFD et le gouvernement du Tchad sont convenus d'un appui à la modernisation de la gestion des finances publiques qui s'est traduite par l'identification et formulation du Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Finances publiques au Tchad (PAGIF) structuré autour de deux composantes telles qu'il suit:

- Une composante informatique articulée autour de deux piliers à savoir (i) le renforcement des capacités de la Direction des Services Informatiques (DSI), et (ii) le déploiement d'un système intégré de tenue de la comptabilité ;
- Une composante métier, relative à la tenue de la comptabilité générale de l'Etat qui s'articule autour de trois piliers à savoir (i) le plan d'action de la réforme comptable est actualisé et diffusé, (ii) les procédures et l'organisation comptables sont modernisées, (iii) un dispositif de contrôle et d'audit interne de la comptabilité générale de l'Etat (CGE) est mise en place.

Chaque composante sera conduite en parfaite complémentarité avec les projets des principaux bailleurs de fonds présents auprès du Ministère des Finances et du Budget.

Le dispositif de mise en œuvre du PAGIF sera logé au STP – PAMFIP. Un Chef de projet sera recruté par le gouvernement tchadien à l'effet d'accompagner la mise en œuvre des activités des deux composantes.

Les présents termes de références définissent ci-dessous l'étendue du travail et les profils du poste à pourvoir.

2. Qualification du Chef de projet

Le Chef de projet sera un cadre supérieur titulaire d'un diplôme d'Inspecteur du Trésor, mis à disposition du PAGIF et ayant les qualifications suivantes :

- Disposer d'une solide expérience d'au moins 10 ans de tenue de la comptabilité de l'Etat,
- Avoir exercé des fonctions de comptable public au niveau central et déconcentré et bien connaître les directives de la CEMAC en matière de GFP.
- Avoir participé aux travaux sur les instructions codificatrices comptables et aux actions de formation au nouveau PCE.

3. Mission du Chef de projet

Le Chef de projet sera le point focal PAGIF tant au sein de l'administration que vis-à-vis de l'AFD. A cet égard, il sera tenu d'entretenir des relations et une coordination étroites avec les directions concernées du Ministère des Finances et du Budget.

Il aura pour mission d'assurer la bonne conduite du PAGIF sur toute la durée du projet. Il sera en charge de la supervision, l'animation et la coordination du volet technique dans ses aspects métiers et informatique ; il sera l'interlocuteur des deux experts principaux, dont il coordonnera les activités et les missions en concertation avec les structures bénéficiaires. Il supervisera la gestion administrative et financière du projet. Plus précisément, il assurera, sous la supervision du STP-PAMFIP, les tâches suivantes :

- La préparation et le suivi du Plan Technique Annuel Budgétisé (PTAB) et du plan de passation des marchés (PPM) ;
- Le suivi et l'actualisation du chronogramme et des tableaux de bords du projet ;
- L'élaboration des rapports d'exécution techniques et financiers semestriels (en lien avec le RAF pour ce dernier) ;
- Le suivi de la gestion administrative et financière du projet, en lien avec le RAF ;
- Le suivi et la mise en œuvre des procédures de passation des marchés, en lien avec le RAF ;
- Le suivi des paiements sur le compte projet, en lien avec le RAF et le coordonnateur du STP-PAMFIP qui sera cosignataire des ordres de paiement ;
- La préparation et le suivi des Comité de pilotage et techniques du PAGIF ;
- L'élaboration des documents de projets (demande d'ANO, rapports techniques et financiers, rapports d'audit, etc.) en vue de leur transmission par le STP-PAMFIP à l'AFD ;
- Les relations avec l'opérateur d'assistance technique, notamment la programmation et la préparation des missions d'appui.

4. Soumission des candidatures

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en deux (2) exemplaires dont un (1) original et une (1) copie comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du PAMFIP ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie de l'acte portant dernière promotion à un poste ou dernière affectation de l'intéressé ;
- Tout autre document justifiant des compétences pour le poste.

5. Procédure de sélection et durée du contrat

Le recrutement sera effectué par Appel à candidature interne au Ministère des Finances et du Budget et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte après l'avis de non objection de l'AFD. (Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase d'interview)

Le Chef de projet sera détaché de son administration d'origine. Son maintien en poste sera assuré par des états de service satisfaisants pour le projet et pour l'AFD.